



Bulletin Municipal



Le Mot du Maire

N° 05 JUILLET 2022

Bien chers cabanassiennes, cabanassiens,

Ça y est, l'été est là !

La saison estivale a été lancée, avec la fête de la musique et le traditionnel feu de la Saint Jean. Un grand merci à vous tous pour votre présence. Cela fait chaud au cœur de voir la commune reprendre vie, après un début d'année encore sous le signe de la crise sanitaire. Bien entendu, d'autres festivités sont prévues sur le village et nous pourrons nous retrouver pour des moments de rencontre et de partage.

Des travaux d'amélioration sont déjà visibles et vont se poursuivre durant les mois à venir. Des études de projets structurants pour le village vont être lancés.

Je ne saurais terminer cet édito sans évoquer le nombre grandissant d'incivilités auxquelles nous devons faire face : dégradation de mobilier urbain ou bâtiments communaux, stationnements anarchiques, chiens errants, aboiements excessifs, dépôts sauvages d'ordures ménagères ou déchets.

Chacun de nous est acteur de notre bien vivre ensemble.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture et un bel été.



Sur nos pages allégées pour l'été, vous trouverez au fil de l'eau :

Le compte rendu DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 Avril, les travaux réalisés et en cours, le programme des animations du village, les informations et recommandations utiles et administratives.

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2022

Conseillers présents : Mme COLOMER Christine, MM. CULLELL Christophe, GARRIGOLAS Jérôme, GAUMOND Stéphane, Mme FOLIARD Annick, LECARPENTIER Marie-Madeleine, PARENT Karine, M. POLATO Serge, Mme VERDAGUER Céline, VILLENEUVE Amandine.

Procurations : FOUGERE Jean-Pierre à COLOMER Christine, CLERCH Xavier à VILLENEUVE Amandine

Absents : MM. CANTO Daniel, DELCASSO François, JULIEN Jean-Pierre

Secrétaire de séance : VILLENEUVE Amandine

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 00

Validation du PV du 18 décembre 2021.

Décision : Adopté à l'unanimité

Compte de gestion 2021 : Lotissement Plein Soleil

L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire du Trésorier étant conformes aux écritures passées avec l'ordonnateur, il y a lieu d'adopter le compte de gestion du lotissement pour l'année 2021.

Décision : Adopté à l'unanimité

Compte administratif 2021 - Lotissement

Le compte administratif du budget du lotissement est le suivant :

Fonctionnement	Montant
Dépenses	113740.54
Recettes	113740.54
Résultat exercice 2020 -	0
Report exercice antérieur	0
Résultat 2021 global	0

Investissement	Montant
Dépenses	21749.29
Recettes	109885
Résultat Exercice 2020	88135.71
Report exercice antérieur	30848.96
Résultat 2021 global	118984.67

Affectation du résultat 2021 – Lotissement

Fonctionnement	Montant
Report Résultat 2021 global	0
Investissement	Montant
Report Résultat 2021 global	118984.67

Décision : Adopté à l'unanimité

Budget Primitif Lotissement 2022

Fonctionnement	Montant
Dépenses	142288
Recettes	142288
Résultat exercice 2020 -	0
Report exercice antérieur	0
Résultat 2021 global	0

Investissement	Montant
Dépenses	256299.67
Recettes	137315
Résultat Exercice 2021	118984.67
Report exercice antérieur	
Résultat 2021 global	256299.67

Compte de gestion 2021- Commune

L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire du Trésorier étant conformes aux écritures passées avec l'ordonnateur, il y a lieu d'adopter le compte de gestion de la commune pour l'année 2021.

Décision : adopté à l'unanimité

Compte administratif 2021- Commune

Fonctionnement	Montant
Dépenses	539630.24
Recettes	745978.07
Résultat exercice 2021 -	206347.83
Report exercice antérieur	535995.12
Résultat 2021 global	742342.95

Investissement	Montant	Reste à réaliser
Dépenses	380311.30	123304.71
Recettes	407632.99	130395.00
Résultat Exercice 2021	27321.69.	
Report exercice antérieur -	14369.96	
Résultat 2021 global	41691.65	

Décision : Adopté à l'unanimité

Affectation du résultat 2021 – Commune

Fonctionnement	Montant
Résultat 2021	742 342.95
Report à nouveau 2022	552 342.95
Investissement	Montant
Report résultat 2021	41 691.65
Affectation Compte 1068	190 000.00

Décision : Adopté à l'unanimité

Taux d'imposition 2022

La commune décide de ne pas augmenter les taux et de maintenir les taux d'imposition de 2021

Taxe foncière bâti : 35.62 %

Foncier non bâti : 36.06 %

Décision : Adopté à l'unanimité

Fonctionnement	Montant
Dépenses	1 253 932
Recettes	701 589.05
R002 Excédent reporté	552 342.95
Recettes Globales	253 932

Budget Primitif 2022

Investissement	Montant
Dépenses	1 109 164
Recettes	1 067 472.35
R001 Excédent reporté	41 691.65
Recettes globales	1 109 164

Décision : Adopté à l'unanimité

Madame le maire propose à l'assemblée de créer 2 postes au sein de la commune ; un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à 25/35^{ème} et un poste de Rédacteur à 35/35^{ème}, en vue d'avancements et de remplacement

Décision : Adopté à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs

La création de ces emplois doit être retracée dans le tableau des effectifs et donc doit être modifié.

Décision : Adopté à l'unanimité

Adoption contrat Socotec (installations électriques) et NTS (extincteurs)

Suite au transfert de compétences des bâtiments scolaires, de la crèche et du centre de loisirs à la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne, il y a lieu de modifier les contrats en cours et donc d'en signer un nouveau à compter du 1^{er} janvier 2022.

Décision : Adopté à l'unanimité

Adoption convention Défibrillateur

Le défibrillateur communal est mis en place par le Conseil Départemental et la convention doit être renouvelé pour une période de 4 ans

Décision : Adopté à l'unanimité

Rétrocessions voiries (Réactualisation et désignation Notaire)

Les délibérations des conseils précédents doivent être réactualisées en raison du changement de maire et de Notaire.

Aussi il doit être prise une nouvelle délibération afin que les actes soient rédigés

Décision : Adopté à l'unanimité

Dossier Costals (plan géomètre servitude et désignation notaire)

Le géomètre FONGEO a établi un nouveau plan conforme au protocole, qui a été accepté par les époux Costals.

Aussi, dès l'enregistrement par le service du cadastre, le notaire pourra effectuer la rédaction de l'acte ; et l'affaire sera définitivement close.

Décision : Adopté à l'unanimité

Participations syndicats Intercommunaux

Le détail des participations intercommunales pour l'année 2022 est le suivant :

SYNDICAT	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT	PARTICIPATION INVESTISSEMENT
SIVM Région de Mont-Louis	4 012	96 240.70
SI AEPA CAMBRE D'AZE	24 825	19 921.79
SYNDICAT MIXTE PNR	1 713.05	
SYNDICAT TELEVISION	2 394.00	

Décision : Adopté à l'unanimité

Adoption zonage schéma distribution eau potable SIAEPA – Avenue Gisclard

Le conseil syndical du SIEAPA demande à la commune d'approuver le changement de zonage ;

Certaines zones faisant partie de l'item « zones pouvant être raccordées au réseau d'eau potable sans travaux importants » doivent être placées dans l'item « zones pouvant être raccordées au réseau d'eau potable avec travaux ». Il s'agit des parcelles 1300, 1301 et 1302 de l'Avenue Gisclard.

Des extensions ou renforcements des réseaux existants sont nécessaires pour pouvoir alimenter en eau potable ces parcelles, afin de garantir un débit et une pression suffisants.

Décision : Adopté à l'unanimité

Tarif Location salles

Madame le Maire propose de laisser inchangé le règlement intérieur des salles et d'étudier une proposition pour un tarif d'une prestation ponctuelle

Décision : Adopté à l'unanimité

Demandes de subventions

Les demandes sont en cours auprès de l'Etat, la Région, le Département pour les projets en cours

Décision : Adopté à l'unanimité

Intercommunalité : Sans objet

Questions diverses

Néant

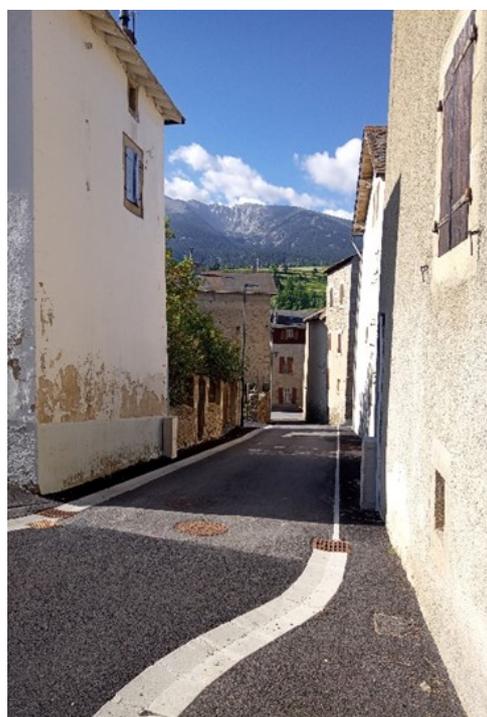
La séance est levée à 21 h

« Si nombreux que soient les travaux finis, ceux qui restent à faire sont plus nombreux. »

Jean DUTOURD

Pour rappel:

Nous avons fixé dès notre arrivée le programme des travaux qui nous paraissaient incontournables ou urgents pour le mandat. Voici ceux de ce début d'année : les finitions des rues Joliot Curie, Laurent Delcasso, Ingénieur Drogue, du Ribéral et Chemin des Randonneurs.



Travaux et sécurité : arbres et végétation

Des arbres coupés, oui ! mais pourquoi ?

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons dû abattre ces arbres près du vieux mur du cimetière.

Durant leur croissance, ils ne se donnent de limites, que celles qu'imposent leurs caractéristiques naturelles. Ils peuvent devenir imposants, massifs et poser des problèmes lorsqu'ils sont trop près des murs, des habitations et des lignes électriques..

Certaines essences surtout durant des périodes de sécheresse, ont leurs racines qui contribuent à assécher davantage le sol, posant des problèmes aux ouvrages existants trop proches. La masse de terre se relâche autour des fondations et ces dernières se fissurent.

Les chutes de branches, bien qu'exceptionnelles, sont aussi dues aux variations de nos saisons. Neige, pluie, gel parfois dans un laps de temps très court, ont raison des résistances d'arbres âgés ou de branches mortes. Les arbres trop grands ou trop gros peuvent constituer une menace pour la sécurité des riverains.

Pour vos propriétés, prenez conseil si nécessaire auprès de professionnels.



Travaux et Sécurité : revoici le temps des ralentisseurs

Cette illustre voie en sens unique, réservée aux riverains fait l'objet depuis longtemps de quelques abus circulatoires de la part de ceux qui s'obligent à gagner **une poignée de secondes sur leur parcours**.

Alors au nom de la sécurité, 2 ralentisseurs espacés ont été créés. Seuls ouvrages à rappeler qu'il est préférable de passer par la RN 116 pour continuer son chemin vers Bolquère ou le Capcir.

Les 3 radars pédagogiques implantés, sont aussi un pas de plus vers la sécurité de tous, mais la réalité des vitesses excessives constatées dans le village (L'avenue de Cerdagne, celle du Haut Conflent, lotissements, Joliot Curie et même la voie commerçante) nous obligent à réfléchir à l'installation d'autres dispositifs. Par ailleurs, l'arrivée en force des vélos et trottinettes électriques, nécessite aussi l'adoption de règles de comportement appropriées.

La Mère sagesse nous rappelle même pour se rendre à son travail qu'il est « inutile de perdre sa vie ou celles des autres en allant la gagner ».



Ce qui est interdit dans le code

- Montant de l'amende: 135 €
- Hors agglomérations sur les routes autorisées aux EDPM, le port du casque est obligatoire ainsi que porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant
- Assurance obligatoire: Jusqu'à 3 750 €
- Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins: 135 € Parents
- Rouler sur un trottoir: 35 €
- Ne transportez pas de passagers! Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel: 35 €
- 11 €
- Votre engin doit être équipé: d'un avertisseur sonore, de freins et de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière: 1 500 €
- 25
- Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h

SOURCE : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. LP/INFGRAPIHE. 23/6/2021

Travaux et Sécurité : nos réseaux des fluides

A nos 8 km de voirie entretenue par l'équipe technique de la commune en liaison avec Mr Stéphane Gaumont, Adjoint, s'ajoutent les grands axes RN116 et D118 entretenus par la DIR. Nos réseaux d'eaux et électriques sont suivis par les regroupements intercommunaux. SIAEPA et la R.E.L.C. Ils ne sont pas en reste d'interventions, soit pour des extensions d'abonnés, soit pour des réparations et rénovations importantes. Bien entendu nous siégeons dans ces structures et nous veillons collectivement à leur développement dans l'intérêt de la population.

Quelques brèves informations (chiffres arrondis)

La Régie électrique de la Cabanasse c'est un réseau basse tension (BT) de + 17 km dont environ 5,4 km en aérien et 11,8 en souterrain pour 715 clients 3515 MWH

Pour le SIAEPA (3 communes) ce sont des kms de réseaux d'eau pluviale et usée. Nous avons pour l'eau potable une production annuelle de 260 518 M3, le volume des réservoirs est de 108900 M3 pour environ 1350 clients.



Travaux en cours des réseaux d'eau durant l'été 2022 au lotissement Patau,

et prochainement sur le carrefour de la D118 au niveau du rond-point du Caporal REDON du CNEC, la jonction de deux canalisations.



LES ANIMATIONS de l'ETE 2022

On ne le dira jamais assez, ce manque de rencontres et d'échanges qui nourrissent la vie des villages, ont été une épreuve marquante infligée par cette pandémie durant deux années. Elles sont de retour, alors profitons en sans réserve.

Nous vous invitons à consulter aussi les réseaux sociaux, qui sont souvent utilisés par de nombreux comités des fêtes et par les communes pour faire leurs annonces estivales. A vos portables !

02 Juillet : Tournoi de foot et concours de belote



17 Juillet : Olympiades

LES OLYMPIADES DE LA CABANASSE
LE 17 Juillet
VEZ VOUS AFFRONTER SUR DIFFÉRENTS MINI-JEUX TOUT AU LONG DE L'APRÈS MIDI :
TIR À LA CORDE
PAQUIT-EAU
COURSE EN SAC
ET PLEIN D'AUTRES JEUX!
équipe de 6 (5€ par personne)
Rendez vous à 13h30
Début des épreuves 14h
Inscription avant le 13 Juillet au
06.37.83.60.69
BUVETTE SUR PLACE

30 Juillet : Journée du chien

30 Juillet 2022
A la Cabanasse
Journée du chien
Matin: Dès 10h
Après midi: Dès 14h
Présentation des différents métiers et activités autour du chien
Concours d'agility sur inscription Initiation à l'agility avec des petits ateliers
THE TONE DEAF LE SOIR EN CONCERT À PARTIR DE 20H
Inscription pour le concours d'agility auprès de Laura RAYNAUD au 06.11.99.19.41
Restauration
Snack le midi
Grillade le soir
Buvette toute la journée

LES ANIMATIONS de l'ETE 2022 suite

23 Juillet : Fête de la Vierge

20 Août : Fête de la bière : Marché des Brasseurs locaux et grand vide grenier nocturne



29 Août à 17h30 salle des fêtes : Journée des associations :

Elles sont présentes durant l'année pour nous proposer différentes activités, indispensables à la vie sociale des villages et à notre développement personnel. Elles vous attendent pour prendre toute votre place.



Les Feux de la Saint-Jean, fête de la musique, premières rencontres de l'été en juin...



Marie Madeleine, Céline et... Céline à la récupération de la Flamme.

Mado et le cortège des enfants et des grands avec leurs flambeaux...



Meryl, Marius, Angélique, Sébastien et Jérémie du comité des fêtes en appui de la municipalité pour la soirée.

Rien ne serait possible sans le public du pays.



INFORMATIONS PRATIQUES GENERALES

ELLES/ILS sont là pour vous aider à entrer dans la modernité

La Conseillère Numérique :

Elle vous aide à découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir et installer les logiciels de communication sur des outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.) mais aussi pour faire vos achats en ligne, consulter un médecin, retenir un spectacle, un rdv...

Contact: 07 72 51 25 88

Les Services Publics de Proximité :

Ils vous aident pour toutes vos démarches administratives courantes.

Les mardi à la Bibliothèque de la Cabanasse 13h45 – 16h 45

Contact : 07 56 36 87 06

Communauté de Communes Pyrénées Catalanes Col de la Quillane 66210 la Llagonne



EN PRATIQUE, C'EST :

- + Le retour du service public au cœur du territoire
- + Un service public à visage humain
2 conseillers sont présents pour vous accompagner et répondre à vos besoins
Un niveau de qualité garanti
- + Un lieu de permanence agréable et convivial
- + 9 partenaires nationaux de l'Etat :

- Pôle Emploi
- CAF
- Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
- MSA
- Direction Générale des Finances Publiques
- Services des Ministères de l'Intérieur et de la Justice
- La Poste



VOS DÉMARCHES

Créer un espace personnel en ligne, effectuer et suivre des démarches, orienter pour les situations complexes, aider à la rédaction de courriers.

CAF / MSA : déclarer des ressources, déclarer une grossesse, demander une prestation en ligne (RSA, prime d'activité, allocations familiales, PAJE, allocations logement,...).

ASSURANCE MALADIE / MSA : télécharger une attestation de droits et un relevé de paiements, déclarer un changement de situation, commander une carte vitale, demander une pension d'invalidité.

ASSURANCE RETRAITE / MSA : télécharger un relevé de carrière, effectuer une demande de retraite, demander l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), demander une aide à domicile.

POLE EMPLOI : s'inscrire et s'actualiser en ligne, télécharger des attestations, rechercher un emploi ou une formation.

IMPOTS : déclarer des revenus en ligne, payer un impôt, une taxe, une contravention, consulter les déclarations et avis d'imposition, signaler un changement de situation.

ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : faire une demande de permis de conduire, d'immatriculation (carte grise), une pré-demande de Carte d'identité et de Passeport.

LA POSTE : créer une adresse mail, utiliser les services en ligne

POINT JUSTICE : informer sur les droits et orienter vers les professionnels

France
services



MISE À DISPOSITION

- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL
- ÉQUIPEMENT BUREAUTIQUE
- ESPACE DE CONFIDENTIALITÉ
- DOCUMENTATION

NOS PERMANENCES

HEBDOMADAIRES :

- Formiguères (mairie) le lundi de 13h30 à 16h30.
- La Cabanasse (bibliothèque) le mardi de 13h45 à 16h30.
- Campus connecté (lycée de Font-Romeu) le mercredi de 9h à 12h.
- Bolquère (mairie) le vendredi de 9h à 12h.
- Font-Romeu - Odeillo - Via (maison des aînés ruraux d'Odeillo) le vendredi de 13h30 à 16h30.

TOUS LES 15 JOURS* :

- La Llagonne (bibliothèque) le mardi de 9h à 12h.
- Saint-Pierre-Dels-Forcats (mairie) le lundi de 9h à 12h.
- Communauté de communes (col de La Quillane) mardi ou jeudi de 9h à 12h.

MENSUELLES* :

- Ayguatebia, Eyne, Fontrabieuse, Mont-Louis, Railleu, Réal, Sansa.

*Consulter le calendrier affiché en mairie et sur notre site internet www.pyrenees-catalanes.net



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

INFORMATIONS INTERNES AU VILLAGE

Bonjour à tous,

Pour valoriser et encourager la pratique du jardinage, le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes envisage de développer des actions autour des jardins de son territoire. Au lancement de sa mission, il mène l'enquête sur les lieux, les personnes qui les fabriquent et leurs besoins.

Vous pouvez nous aider en diffusant auprès de vos habitants ce petit questionnaire en ligne qui s'adresse à tous les jardiniers, le but étant de nous aider à dresser un portrait au sein du territoire des Pyrénées Catalanes.

Voici le lien du questionnaire sur le site du parc des Pyrénées Catalanes :

<https://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/agriculture/test-estival-quel-jardinier-etes-vous>

Merci pour votre mobilisation !



Parc naturel régional des
Pyrénées catalanes
Parc del Pirineu català



INFORMATIONS INTERNES AU VILLAGE (suite)

RAPPEL : VEHICULE VENTOUSE sur LES ESPACES PUBLICS. Malgré nos rappels, certains propriétaires persistent. Nous ne pouvons laisser la situation dans l'état. Deux solutions s'imposent avant la fin de l'année. Soit le propriétaire s'en charge rapidement (contact possible avec la Mairie si besoin), soit la **Gendarmerie verbalisera** en fonction de la réglementation. (défaut d'assurance, de l'état du véhicule, défaut de carte grise)

RAPPEL pour les chiens errants et aboiements intempestifs: Tout en restant conciliant, lorsque les propriétaires sont proches et interviennent rapidement en cas de problème de voisinage. En revanche lorsque des situations répétitives deviennent intolérables, les propriétaires d'animaux doivent envisager des solutions pérennes tout en respectant le bien être animal. Des plaintes peuvent être déposées et les conséquences peuvent être lourdes.

A LA RENCONTRE DE NOS FORÊTS :

EXPOSITION BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DU 01/06 AU 03/09/2022

EXPO-VALISE / documents, romans, albums, pour sensibiliser petits et grands à la richesse et aux bienfaits de notre patrimoine forestier des Pyrénées Orientales.



LE CARNET DE LA COMMUNE

Naissances : Ils sont arrivés, JOAN, ARTHUR, MALONE

Ils se sont dit OUI ; Didier CO et Chloé BATLLO

Elles nous ont quittées ;

Mme Clara Maria FABRE

Mme Virginie BUIE

Mme Juliette JAUME

Pour tout contact

MAIRIE - 10 AVENUE DE LAX - 66210 LA CABANASSE - TEL 04 68 04 23 74

Mail : Mairie@lacabanasse.fr site Web : <https://lacabanasse.fr> ouvert du lundi au vendredi

Horaires : 9h – 12h et de 14h – 16h sauf le mercredi 9h – 12h

Contactez le secrétariat pour tout RDV avec Mme Le Maire

Une permanence est assurée par Mr POLATO Serge 1er Adjoint le Mardi matin



Directrice de la publication : Mme Christine COLOMER, Maire

Rédaction et photos : équipe Municipale. Impression : Altiprint Egat